

209C0123  
FR0000052904-FS0047

23 janvier 2009

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**KINDY**  
(Euronext Paris)

Par courrier du 23 janvier 2009, la société à responsabilité limitée JP Investissements (1) (37, rue des Bonnetiers, 60220 Moliens) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 20 décembre 2007, le seuil de 20% des droits de vote de la société KINDY et détenir à cette date, 164 342 actions KINDY représentant 328 684 droits de vote, soit 12,61% du capital et 19,69% des droits de vote de cette société (2).

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation de capital de la société KINDY.

---

(1) Contrôlée par Monsieur Joël Pétillon.

(2) Sur la base d'un capital composé de 1 303 000 actions représentant 1 669 138 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.